



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS
Conseil National de l'Ordre

Docteur Patrick BOUET

Président

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,
des Conseils départementaux et régionaux

Paris, le 14 janvier 2016

PB/BP/Présidence

B. PECHARD

☎ 01.53.89.32.36

☎ 01.53.89.33.44

✉ pechard.brigitte@cn.medecin.fr

Chers Confrères, Chers amis,

Dans sa session du 17 décembre 2015, après analyse des budgets prévisionnels des conseils départementaux, régionaux et national et avis de la Commission de contrôle des comptes, le Conseil national a décidé de procéder à un appel de cotisation avec une augmentation de 10 euros de celle-ci, soit 5 euros de moins que pour l'année 2015 ce qui, compte tenu de la stabilité de la cotisation pour les années 2011-2012 et 2013, correspond à une augmentation de 1,75 % par an sur les six dernières années.

Nous savons qu'en cette période difficile, dans laquelle nous avons engagé toutes les forces de l'Ordre chacun d'entre nous peut trouver injuste qu'en l'absence de revalorisation individuelle la cotisation à l'Ordre augmente une fois encore et nous comprenons vos interrogations.

Néanmoins, il nous faut construire l'institution moderne dont la profession a besoin pour gérer son indépendance, sa liberté, son rôle dans la société.

Nous allons :

- avoir des missions renforcées dans l'insuffisance professionnelle, la transparence des relations avec l'industrie pharmaceutique, les modalités d'exercices collectifs et individuels.
- être au premier plan de la professionnalisation, de la certification pour éviter que celles-ci ne soient confiées à l'Assurance maladie, aux ARS, à la HAS car cela doit rester un enjeu de notre profession.
- devoir adapter, comme toute structure administrative, nos moyens humains, mobiliers et immobiliers à la nouvelle territorialité.
- poursuivre la modernisation et la dématérialisation des procédures ordinaires pour mieux servir les médecins.



ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS
Conseil National de l'Ordre

Enfin, nous allons, tout au long des années 2016, 2017 et 2018, mener une action pugnace pour que nos acteurs politiques n'oublient pas la place des médecins dans l'équilibre de notre société.

Il n'y a, pour notre profession, pas d'autres alternatives. L'Ordre des médecins doit être présent pour parler au nom des médecins et porter les préoccupations qu'ils ont exprimées dans la grande consultation que nous avons lancée à l'automne et dont nous avons présenté les résultats en décembre. L'Ordre des médecins doit enfin peser dans les débats sur l'avenir de notre système de santé, avec comme première étape pour cette année 2016, la présentation le 26 janvier des propositions de réforme de l'Ordre en amont de la Grande conférence de santé.

Cette présence de l'Ordre, cette implication dans le débat public, beaucoup d'entre vous nous l'ont demandée lors des rencontres en régions que nous avons organisées cette fin d'année.

Ceci implique de garantir l'indépendance de notre Institution et de ne courber la tête devant aucun pouvoir. C'est la cotisation ordinale versée par les médecins qui le garantit. C'est un effort dans cette situation économique difficile, nous en sommes conscients, mais nous n'existerons dans les années de débats qui arrivent que par notre capacité à agir.

Recevez tous mes vœux pour cette année 2016 et l'assurance de notre engagement total pour notre profession et nos patients.



Docteur Patrick BOUET